Image not found or type unknown

Plafond de loggia, commun ou privatif ?

Par **C Olivier**, le **26/10/2017** à **10:46**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un 2e étage dans une petite propriété. j'ai une infiltration au niveau du plafond d'une loggia. Je cherche à déterminer si ce plafond fait partie des parties communes ou privatives.
Le règlement de copropriété est ambigüe.
Ci-après une photo de la dite loggia avec un détourage du plafond :
Image not found or type unknown
Comme on le voit sur la photo, le 2e étage est le dernier avant les combles qui ont été aménagées en appartement.
Merci d'avance.
Olivier

Par **youris**, le **26/10/2017** à **11:50**

bonjour,
en principe les dalles entre les étages sont des parties communes ainsi que la toiture et la charpente.
donc les infiltrations proviennent d'une partie commune.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés